



## **Compte-rendu CTSD du Territoire de Belfort du 14 juin 2018**

Le tableau présenté aujourd'hui évoque la fusion de 2 écoles. Pour les organisations du personnel, les fusions doivent faire l'objet de concertation préalable des 2 équipes concernées. Ce n'est pas le cas, il faut laisser du temps pour que les choses se fassent, la décision est donc reportée au prochain CTSD après concertation.

### **Approbation des PV du 30 janvier et du 6 mars 2018**

Adoption à l'unanimité

### **Ajustements de la carte scolaire du primaire**

Par ordre de priorité pour les ouvertures : Bessoncourt élémentaire, Châtenois-les-Forges maternelle, Joncherey maternelle, Roppe élémentaire, Anjoutey élémentaire et Fosseemagne élémentaire

Par ordre de priorité pour les fermetures, faute d'effectifs prévus : Belfort Les Barres maternelles, Belfort Jules Heidet maternelle, Etueffont maternelle, Giromagny Chantoiseau maternelle.

Pas de fermetures ou d'ouvertures conditionnelles pour l'instant, ce qui va faciliter le travail des équipes pour la préparation de la rentrée prochaine.

La situation d'Eloie où un collègue surnuméraire va être à l'année, est évoquée. Pourquoi ne pas directement ouvrir une classe ? C'est une situation d'exception, car il y aura 20 élèves par classe. Le Titulaire Remplaçant sera devant la classe à l'année. Attention à la collègue Directrice qui n'aura pas la décharge puisqu'il n'y a plus 4 classes. Le DASEN souhaite que la commune trouve un partenaire, ce qui n'est pas facile.

Sur les RPI : Le DASEN a envoyé un projet de convention ruralité aux maires, avec l'idée que tous travaillent ensemble (services académiques et communes), pour éviter que des communes partent seules sur des projets pas viables sur le long terme.

Vote : 7 Pour (FSU, UNSA, SGEN), 1 abstention (FO)

### **Informations et questions diverses**

Le Conseil Départemental va ouvrir le dossier de la mixité sociale, sur l'ensemble des collèges du Territoire.

Problème sur les dérogations dans le premier degré, qui ne seront communiquées aux familles que fin Août. Le DASEN va voir s'il peut faire accélérer les choses auprès de la mairie de Belfort. Personne ne comprend le but ou la cause de cette communication tardive.